ROUBAIX

Le maître-autel de Saint-Martin

(Ph. J. de Rx.)

Lors de la célébration du 75me anniversaire de la Société d'émulation, Mgr Bécaud, qui était ce jour, un des membres les plus distingués, a dirigé ses confrères dans une visite détaillée de l'église Saint-Martin.

Il fut ainsi amené à parler du maître-autel, qui peut être considéré comme un des plus beaux de la région.

Il est l'œuvre d'un jésuite, le R. P. Arthur Martin, qui a veillé lui-même — avec quel soin ! — à l'exécution de toutes les pièces.

Il n'est guère de peintres ou de sculpteurs d'art religieux qui n'aient représenté la scène du Calvaire, le plus beau sujet qui puisse tenter un artiste. Le R. P. Martin s'y est efforcé lui-même. Il est bien permis de dire qu'il y a parfaitement réussi.

Le Christ, dit sur croix, a une expression remarquable. Près de lui se tiennent debout, d'un côté, un soldat romain qui s'apprête à présenter l'éponge pour essuyer le sang de Notre-Seigneur ; de l'autre, le soldat romain Longin qui, d'après la tradition, transperça d'un coup de lance le cœur de Jésus. Son acte à peine accompli, ce soldat aurait, dit-on, été frappé de cécité, mais une goutte du sang de sa victime l'ayant atteint au visage, il recouvra immédiatement la vue, ce qui amena sa conversion. Toujours selon la tradition, il aurait subi le martyre de Saint-Andrée et fut canonisé. Deux anges sont agenouillés au pied de la croix. L'un d'eux tend un calice pour recueillir le précieux sang. Des deux côtés de l'autel se trouvent les statues de la V.-S. Vierge et de saint Jean, qui assistaient à la scène du Calvaire. L'origine de ces statues, en belle pierre et d'une exquise pureté de formes, n'est pas nettement établie. On croit qu'elles ont été achetées par M. l'abbé Maes, l'un des prédécesseurs de Mgr Berteaux, qui les obtint sans difficulté malgré leur grande valeur d'un prêtre d'une petite paroisse de l'Avesnois.

Quatre niches formées de chaque côté du tabernacle renferment, côté gauche, les statues de saint Pierre, saint Grégoire, saint Norbert et saint Antoine de Padoue de l'autre, celles de saint Paul, saint Anselme, saint Jérôme et saint Augustin. Chacune d'elles méritait qu'on s'y arrêtât, tant elles ont de valeur expressive.

Dans le soubassement de l'autel figurent des statues des évangélistes saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean.

Le maître-autel a été redoré complètement en 1936. Délicieusement ciselé, il ravit à tel point que les yeux ne s'élèvent pas toujours jusqu'à la pointe des trois clochetons, si délicatement ouvragés, et au sommet desquels se trouvent les statues des archanges saint Michel, saint Raphaël et saint Gabriel.

Ne terminons pas sans signaler les admirables vitraux du chœur, exécutés il y a environ un siècle par un certain Lagon, peintre-vitrier de talent, particulièrement heureux en matière de colorie, notamment pour ce qui est des rouges. Ces vitraux rappellent des scènes de la vie de saint Martin.

Enfin, tout autour du chœur figurent les nombreux blasons de la chétivenie de Roubaix.

Roubaisiens, vos ordures ménagères ne valent plus grand'chose...

ET L'USINE D'INCINÉRATION BOUCLE PÉNIBLEMENT SON BUDGET

(Ph. J. de Rx.)

Le déversement des gadoues dans les silos de l'usine, où des bennes viendront les prendre pour les transporter aux fours d'incinération.

Une blanche fumée sort de la haute cheminée qui domine le quartier. Un bon s'étalent les bâtiments de l'usine d'incinération des ordures ménagères, que la Société d'hygiène et d'assainissement de la région du Nord a construite en 1937, rue Meyerbeer, sur l'emplacement de l'ancienne école de natation.

« Trop blanche, cette fumée, nous dit le directeur, M. Joseph Léauté, beaucoup trop blanche. Elle prouve le peu de valeur calorique du « combustible » qui la produit. Les gadoues de Roubaix ne valent plus grand'chose ».

On sait que cette usine, qui a remplacé l'antique dévoiriau, brûle des ordures ménagères que des camions électriques recueillent deux fois par semaine dans les rues.

En brûlant, ces ordures dégagent de la chaleur, que l'usine d'incinération emmagasine et transforme en vapeur et en électricité, et qu'elle vend aux différents environnantes. On avait calculé que la valeur calorique de nos gadoues atteignait le sixième de celle du charbon ! Avec un kilo d'ordures ménagères, on produisait facilement un kilo de vapeur à 200 degrés, et les thermomètres des chaudières de chauffe marquaient aisément 1.200 et même 1.300 degrés.

La concurrence du lapin

Avec la guerre arrivèrent les restrictions. Dès 1941, les ordures ménagères perdirent sensiblement de leur qualité. Plus de ces belles et bonnes conserves, jadis riches en menu charbon, plus de vieux chiffons, ni peluche de pommes de terre, plus de ces reliefs de cuisine encore tout imprégnés de graisse, et dont se régalaient les chaudières de l'usine d'incinération.

Qu'apporte-t-on maintenant aux silos ? Des cendres si fines qu'elles présentent plutôt l'aspect de poussières de la terre, des feuilles mortes... et beaucoup de fumier. On ne voit même presque plus de débris de légumes !... C'est qu'il y a la concurrence du lapin, que tout le monde élève, peu ou prou, et pour qui l'on réserve tout ce qui conserve une quelconque valeur nutritive. En retour, on récolte du fumier qui, dans les fours, ne fait qu'un feu de paille... Avec ce même aliment, le feu décroît d'intensité, la pression baisse... et les ennuyés court. A qui point qu'en 1942, l'usine d'incinération dut demander à la ville une subvention exceptionnelle qu'on inscrivit à la rubrique « dépenses pour faits de guerre ».

Il en sera encore de même cette année.

« Brûles-vous beaucoup d'ordures ménagères ?

— Nous en recevons à peu près autant qu'avant la guerre, c'est-à-dire une moyenne journalière de 85 tonnes.

» Heureusement, continue M. Léauté, il nous arrive parfois de la bonne « marchandise », des têtes de hareugs, par exemple, excellent combustible en raison de sa teneur en graisse, ou encore des moules.

— Et, ces gadoues brûlées, que deviennent les résidus ?

— Nous les retrouvons sous forme de mâchefer ou de poussière. Les mâchefers sont concassés, et servent uniquement pour l'entretien des routes. Mais cette marchandise nous reste maintenant pour compte, car on ne fait plus guère de gros travaux. Quant aux fines cendres, nous les cédons aux cultivateurs, car elles contiennent des matières fertilisantes, telles que 11,5 pour cent de chaux, 2,1 pour cent de phosphates, 1,1 de potasse. »

Ainsi donc, après avoir fourni de l'énergie à l'industrie, les ordures ménagères servent encore à l'amélioration de la culture.

Rien ne se perd !

M. L.

MARDI 4 JANVIER :

Aujourd'hui : St Rigobert ; demain : Ste Amélie. — Soleil : 8 h. 46 ; 17 h. 05. — Lune : pleine le 10. — Sapeurs-pompiers : n° d'appel : 308.33.

En 1943, il y eut plus de décès que de naissances

La statistique de l'état civil a encore fait ressortir, en 1943, un excédent de décès sur celui des naissances.

L'année passée en effet on déclara à Roubaix 1.581 naissances et 1.682 décès, soit 101 certificats de plus que de berceaux.

Au cours de cette même année, on célébra 602 mariages.

BEVEA, l'Imperméable qui ne perce pas.

Le respect de l'horaire à la salle Watremez

A la suite de l'article que nous avons publié dernièrement à ce sujet, nous avons reçu, de la direction du ravitaillement général les précisions suivantes :

« La distribution des feuilles de coupons a commencé le 13 décembre, annoncée de la façon habituelle par voie d'affiche et par communiqués de presse ; elle intéressait toute la population et les consommateurs devaient se présenter aux jours indiqués.

» La matinée du samedi 18 était réservée aux retardataires, qui ont été beaucoup plus nombreux qu'aux distributions précédentes.

» A 11 h. 15, plusieurs centaines de personnes se pressaient dans la salle Watremez, ce qui représentait une somme de travail dépassant les possibilités du personnel.

» Nul n'ignore, en effet, que des dispositions sont toujours prises pour que la portion de consommateurs convoqués puisse être servie rapidement et très court ; encore faut-il que la population soit disciplinée et veuille bien se plier aux instructions données.

» Il se trouve que, le vendredi 17, après-midi, le service du ravitaillement a eu à servir que 4.012 personnes, alors que, le lendemain matin, 5.616 consommateurs se sont présentés au guichet.

» D'autre part, il ne semble pas qu'à aucun moment des personnes aient eu à attendre plusieurs heures.

» Toutefois, l'expérience a démontré que les consommateurs ont l'habitude de se présenter le matin, vers 10 h., et l'après-midi, vers 15 h.

» Hors de dehors de ces deux heures d'affluence, la salle est presque désertée et le personnel attend la consommateur dans une salle qu'il est difficile de chauffer et dont l'atmosphère est viciée par l'oxyde de carbone.

» Chacun devrait reconnaître que nous nous efforçons de renseigner la population et d'expédier les opérations relatives à ce service dans le délai le plus court et en épargnant les dérangements à nos concitoyens.

» Il suffirait donc d'un peu de bonne volonté pour que toutes les démarches effectuées dans nos services se fassent sans incident et au mieux des intérêts de tous. »

C'est ce que nous avions laissé entendre dans notre article. Souhaitons que l'appel soit entendu dorénavant, pour la plus grande satisfaction de la population.

AU PETIT FOURREUR, Artisan, rue de la Vigne, 86, Roubaix. - Manteaux - Fourrures - Réparations - Transformat

Mort de M. l'abbé Trouillet, ancien préfet de discipline de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires

Le 31 décembre ont eu lieu, à Bouvines (Nord), les funérailles de M. l'abbé Henri Trouillet, qui fut, de longues années, préfet de discipline de l'institution Notre-Dame-des-Victoires, et qui comptait encore de nombreux amis dans notre ville. Successivement aumônier des religieuses franciscaines de Lille, curé de Saint-Maurice-des-Champs, directeur de la Société des prêtres de Saint-François-de-Sales, M. l'abbé Trouillet s'était retiré, il y a quelques années, dans son pays natal à Bouvines, dans la maison même où il était né. Il y a 84 ans, en 1860.

Il avait été envoyé comme jeune professeur à Roubaix, en 1890. A cette époque, l'établissement d'enseignement secondaire, qui devait devenir l'institution Notre-Dame-des-Victoires, était encore le collège municipal.

En octobre 1893, M. l'abbé Trouillet faisait partie d'une élite de prêtres qui suivirent M. le chanoine Chabé dans le nouveau collège qu'il organisérent le main de maîtres.

Cinquante années ont passé depuis ce changement qui marqua une date dans l'histoire de Roubaix ; mais nombreux sont encore les anciens élèves qui, à l'annonce de sa mort, auront un souvenir respectueux et reconnaissant pour leur regretté professeur.

FOURRURES
Aux Bruyères 8, rue du Bois, ROUBAIX

LYCETTE DARSONVAL AU GRAND THEATRE

C'est exactement ce matin que la direction du Grand Théâtre a reçu par télégramme l'acceptation de Lycette Darsonval pour le gala du dimanche 9 janvier.

On sait que ce jour-là en effet se donne en représentation de gala subventionnée par la ville : « Le jongleur de Notre-Dame », l'une des plus intéressantes créations de Massenet avec les deux excellents Ch. Friant et J. Sellier.

Cette œuvre, d'un caractère si émouvant et si pur, crée une ambiance d'une telle noblesse que la direction du Grand Théâtre a voulu se pourvoir encore cet enchantement par l'engagement de l'une des plus célèbres danseuses de l'époque : Mlle Lycette Darsonval, première danseuse étoile de l'Opéra de Paris.

Après « Le jongleur de Notre-Dame », se situera donc ce deuxième spectacle séparé du premier par un court entr'acte : « Suite de danses » où seule sur la scène, Mlle Lycette Darsonval prolongera par la plus haute expression de l'art chorégraphique l'intense émotion de la musique de Massenet.

Deux spectacles en un seul, en quelque sorte, tant en matière qu'en sciences. On peut dire que les spectateurs seront pâlés et goûteront aux plus beaux plaisirs de l'oreille et de l'œil. Ils en seront grâce à la direction du Grand Théâtre qui n'a pas hésité à faire appel à une telle vedette, Mlle Lycette Darsonval, l'interprète idéale des grands ballets avec Serge Lifar, et qui se fera applaudir après Ch. Friant et J. Sellier.

Pour « Le jongleur de Notre-Dame » et « Suite de danses », matinée à 14 h. 30 et soirée à 18 h. 30. Location au Grand Théâtre.

LOTERIE NATIONALE

Les dixièmes émis par les Gueules Cassées viennent d'être favorisés dans notre région avec un lot de 100.000 fr. à la 27e tranche et un de 250.000 fr. à la 36e tranche. Pour les remboursements, les gagnants peuvent s'adresser à leur vendeur ou chez P. Delcour, 20, rue de la Mairie, à Leers. - Discrétion assurée.

Demandez les dixièmes Gueules Cassées, ils ont gagné 27 fois le gros lot.

Les funérailles de M. Alph. Dupuis, président des «Francs bourleurs du Moulin»

Lundi, à 9 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth, ont été célébrées, en présence d'une assistance considérable, les funérailles de M. Alphonse Dupuis, président fondateur des « Francs Bourleurs du Moulin ».

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, 79, rue du Moulin, par M. l'abbé Carrissimo, curé-doyen, qui célébra aussi la messe.

En tête du convoi était portée une plaque de marbre offerte par les « Francs Bourleurs du Moulin ».

Le deuil était conduit par MM. Arthur Gilman et Robert Baumière, gendres du défunt, ayant respectivement comme deuillants MM. les abbés Corraille, vicaire à Sainte-Elisabeth, et D'Herp, vicaire à Saint-Jean-Baptiste.

Dans l'assistance se trouvaient de nombreux représentants des sociétés de boules de toute la région, au sein desquelles M. Dupuis ne comptait que des amis.

BUFFET RÉCLAME 2.700 fr.
28 Grande-Rue Roubaix 10746

Mort de M. Henri Vandaele

Nous apprenons avec regret la mort de M. Henri Vandaele, ancien rédacteur au « Progrès du Nord », décédé chez sa fille, en Vendée.

Originaire de Saint-Amand-les-Eaux où il naquit en 1864, M. Vandaele, qui habitait à Roubaix, 46, rue Daubenton, avait participé à l'expédition du Tonkin, en 1886. Puis, ses qualités de polyglotte l'avaient désigné pour plusieurs missions en Amérique du Sud. Expert agricole après la guerre de 1914-18, il ne cessa, en outre, de se dépenser dans divers domaines, notamment l'Office national, dont il était le président.

Son dévouement avait été récompensé par de nombreuses distinctions. Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Belgique, il était aussi officier de l'Instruction publique, officier du Mérite agricole, titulaire de la médaille d'or de l'Education physique, de la Croix civique belge de 1914-18, de la médaille d'argent de la Reconnaissance française, de la médaille d'argent de la Mutualité et de la médaille du cinquantenaire de l'union des sociétés de tir de France. Les campagnes coloniales lui avaient valu la médaille du Tonkin et la croix de chevalier du Dragon de l'Annam. Il était président d'honneur de la Société des médaillés et anciens soldats coloniaux.

Nous prions sa famille d'agréer l'expression de nos sentiments de condoléance.

FOURRURES LE BOULEUX 44, Grande-Rue ROUBAIX

DÉLAISSÉE APRÈS HUIT JOURS DE MARIAGE. UNE JEUNE FEMME ASSOMBRE UN SOMNIFÈRE. — Dimanche soir, deux passants qui circulaient place du Pontenoy, portèrent secours à une jeune femme qui semblait malade. Cette-ci, Mme Mireille Dania, née Puiquet, 23 ans, 37, rue de la Barbe-d'Or, fut conduite dans une maison voisine où elle déclara que, mariée depuis huit jours, elle avait été abandonnée par son mari. De chagrin, elle avait décidé de mettre fin à ses jours en absorbant le contenu d'un tube de somnifère.

M. le docteur Descarpentries, qui lui donna ses soins, la fit admettre à l'hôpital. Son état ne semble pas alarmant.

LES FUGITIFS. — Le jeune André Chalot, 8 ans, 137, rue Jacquart, s'échappé à la surveillance de sa grand'mère. Mme Marcelle Albertini, qui le gardait pendant l'absence de sa mère et, depuis samedi à 17 h., n'a pas reparu au domicile paternel.

— Un autre garçonnet, Pogniel Wojtkiewicz, 11 ans, 65, rue de la Basse-Masure, cour Agache, 9, a aussi quitté son domicile depuis dimanche matin.

PENDANT QUE SE DÉROULAIT LE FILM !... — Mlle Alice Delcambre, 18 ans, 234, rue des Ogiers, à Croix, assistait dimanche à une représentation au cinéma Desmetère, rue de l'Epeule. Elle avait déposé son manteau sur une banquette près d'elle. La séance terminée, lorsqu'elle enfila son vêtement pour sortir, elle constata qu'une main indiscrète avait fouillé ses poches et avait enlevé un portefeuille contenant huit cartes de ravitaillement et un certain nombre de feuilles de rationnement.

POUR AVOIR LAISSÉ DANSER dans son établissement, M. Emmanuel Dix, 53 ans, coiffeur, 100, rue de Condé, a fait l'objet d'un procès-verbal, ainsi que les danseurs. Les instruments de musique ont été saisis.

UN NON-LIEU. — M. Laurent Meirhaeghe, ancien conseiller municipal, 213, rue de l'Epeule, qui, ainsi que nous l'avons relaté, avait été impliqué dans une affaire de recel de malfaiteur, nous prie de dire qu'il a fait l'objet d'un non-lieu, décision prise par M. Lyon, juge d'instruction à Lille.

VIEUX TRAVAILLEURS ROUBAISIENS DU F. S. T. — Visite médicale mardi, à 14 h. 30.

COLIS DE VETEMENTS AUX TRAVAILLEURS EN ALLEMAGNE. — Par suite de nouvelles dispositions concernant l'envoi des colis de vêtements aux travailleurs en Allemagne, les familles ont intérêt à s'adresser pour tous renseignements au F.S.T., 41, rue Pierre-Motte (1er étage).

LE SECRÉTARIAT DES FAMILLES, 17, rue des Champs, est désormais ouvert tous les jours, de 13 h. 30 à 17 h. 30. Renseignements sur toutes les lois sociales et ouvrières. Facilités accordées aux mariages d'indigents, etc...

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Section du Fourvent). — Pour les adhérents à jour de la cotisation de 1944, mardi 4, distribution de semoule de maïs chez M. Robert Boudry, 18, rue de la Briqueterie, à Croix, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. : 1 fr. 50 la ration de 150 gr. par personne au foyer et 300 gr. pour les prisonniers. Se munir de la carte rouge.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR (127me section). — Recette dimanche 9, de 10 à 12 h., café de l'Hippodrome, boulevard Gambetta.

CROIX

Pastes municipaux

Regard sur les riches salons de la mairie

L'hôtel de ville, avec sa façade de briques noircies et de pierres grises sous un ciel souvent de même couleur incite plutôt à la mélancolie. On accède aux bureaux par un escalier de service assez raide. Tout cet, si l'intérieur du Grand Théâtre a voulu se pourvoir encore cet enchantement par l'engagement de l'une des plus célèbres danseuses de l'époque : Mlle Lycette Darsonval, première danseuse étoile de l'Opéra de Paris.

Après « Le jongleur de Notre-Dame » se situera donc ce deuxième spectacle séparé du premier par un court entr'acte : « Suite de danses » où seule sur la scène, Mlle Lycette Darsonval prolongera par la plus haute expression de l'art chorégraphique l'intense émotion de la musique de Massenet.

Deux spectacles en un seul, en quelque sorte, tant en matière qu'en sciences. On peut dire que les spectateurs seront pâlés et goûteront aux plus beaux plaisirs de l'oreille et de l'œil. Ils en seront grâce à la direction du Grand Théâtre qui n'a pas hésité à faire appel à une telle vedette, Mlle Lycette Darsonval, l'interprète idéale des grands ballets avec Serge Lifar, et qui se fera applaudir après Ch. Friant et J. Sellier.

Pour « Le jongleur de Notre-Dame » et « Suite de danses », matinée à 14 h. 30 et soirée à 18 h. 30. Location au Grand Théâtre.

TOURCOING

MARDI 4 JANVIER :

Police-secours : service médical de nuit : Tél. 460.

Les archives des vieilles sociétés

Il y a un mois, nous annoncions la disparition d'une de nos plus vieilles sociétés de secours mutuels « L'Union laborieuse » qui vient de s'éteindre faute d'adhérents, après quatre-vingt-dix ans de féconde activité.

Rien n'est plus curieux que de relire les statuts élaborés par les fondateurs afin d'intéresser les adhérents, de les retenir au sein du groupement et de maintenir chez eux le meilleur esprit.

On y consacre une minutie dans les détails qui démontre le souci des organisateurs de parer à tout ennui et à tout incident et il faut louer la sagesse de nos aïeux qui savaient tout prévoir et tout régler.

C'est ainsi que les conditions d'admission étaient particulièrement sévères puisque, pour bénéficier des secours prévus par les statuts, il fallait « être valide, avoir une conduite régulière, être âgé de 18 à 50 ans et domicilié à Tourcoing ».

Pour faire partie du bureau, il fallait savoir lire et écrire et être âgé de 25 ans ; d'autre part, le postulant qui, sans excuse valable, n'accomplissait pas les fonctions qui lui étaient délguées par le scrutin, était censé se retirer de la société.

Pour pouvoir bénéficier des avantages matériels, il ouvrait de verser 0 fr. 30 par semaine et, le premier dimanche de chaque mois, 0 fr. 05 à titre de gratification pour la commissionnaire.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, 79, rue du Moulin, par M. l'abbé Carrissimo, curé-doyen, qui célébra aussi la messe.

En tête du convoi était portée une plaque de marbre offerte par les « Francs Bourleurs du Moulin ».

Le deuil était conduit par MM. Arthur Gilman et Robert Baumière, gendres du défunt, ayant respectivement comme deuillants MM. les abbés Corraille, vicaire à Sainte-Elisabeth, et D'Herp, vicaire à Saint-Jean-Baptiste.

Dans l'assistance se trouvaient de nombreux représentants des sociétés de boules de toute la région, au sein desquelles M. Dupuis ne comptait que des amis.

BUFFET RÉCLAME 2.700 fr.
28 Grande-Rue Roubaix 10746

Mort de M. Henri Vandaele

Nous apprenons avec regret la mort de M. Henri Vandaele, ancien rédacteur au « Progrès du Nord », décédé chez sa fille, en Vendée.

Originaire de Saint-Amand-les-Eaux où il naquit en 1864, M. Vandaele, qui habitait à Roubaix, 46, rue Daubenton, avait participé à l'expédition du Tonkin, en 1886. Puis, ses qualités de polyglotte l'avaient désigné pour plusieurs missions en Amérique du Sud. Expert agricole après la guerre de 1914-18, il ne cessa, en outre, de se dépenser dans divers domaines, notamment l'Office national, dont il était le président.

Son dévouement avait été récompensé par de nombreuses distinctions. Chevalier de l'Ordre de la Couronne de Belgique, il était aussi officier de l'Instruction publique, officier du Mérite agricole, titulaire de la médaille d'or de l'Education physique, de la Croix civique belge de 1914-18, de la médaille d'argent de la Reconnaissance française, de la médaille d'argent de la Mutualité et de la médaille du cinquantenaire de l'union des sociétés de tir de France. Les campagnes coloniales lui avaient valu la médaille du Tonkin et la croix de chevalier du Dragon de l'Annam. Il était président d'honneur de la Société des médaillés et anciens soldats coloniaux.

Nous prions sa famille d'agréer l'expression de nos sentiments de condoléance.

FOURRURES LE BOULEUX 44, Grande-Rue ROUBAIX

DÉLAISSÉE APRÈS HUIT JOURS DE MARIAGE. UNE JEUNE FEMME AVALE UN SOMNIFÈRE. — Dimanche soir, deux passants qui circulaient place du Pontenoy, portèrent secours à une jeune femme qui semblait malade. Cette-ci, Mme Mireille Dania, née Puiquet, 23 ans, 37, rue de la Barbe-d'Or, fut conduite dans une maison voisine où elle déclara que, mariée depuis huit jours, elle avait été abandonnée par son mari. De chagrin, elle avait décidé de mettre fin à ses jours en absorbant le contenu d'un tube de somnifère.

M. le docteur Descarpentries, qui lui donna ses soins, la fit admettre à l'hôpital. Son état ne semble pas alarmant.

LES FUGITIFS. — Le jeune André Chalot, 8 ans, 137, rue Jacquart, s'échappé à la surveillance de sa grand'mère. Mme Marcelle Albertini, qui le gardait pendant l'absence de sa mère et, depuis samedi à 17 h., n'a pas reparu au domicile paternel.

— Un autre garçonnet, Pogniel Wojtkiewicz, 11 ans, 65, rue de la Basse-Masure, cour Agache, 9, a aussi quitté son domicile depuis dimanche matin.

PENDANT QUE SE DÉROULAIT LE FILM !... — Mlle Alice Delcambre, 18 ans, 234, rue des Ogiers, à Croix, assistait dimanche à une représentation au cinéma Desmetère, rue de l'Epeule. Elle avait déposé son manteau sur une banquette près d'elle. La séance terminée, lorsqu'elle enfila son vêtement pour sortir, elle constata qu'une main indiscrète avait fouillé ses poches et avait enlevé un portefeuille contenant huit cartes de ravitaillement et un certain nombre de feuilles de rationnement.

POUR AVOIR LAISSÉ DANSER dans son établissement, M. Emmanuel Dix, 53 ans, coiffeur, 100, rue de Condé, a fait l'objet d'un procès-verbal, ainsi que les danseurs. Les instruments de musique ont été saisis.

UN NON-LIEU. — M. Laurent Meirhaeghe, ancien conseiller municipal, 213, rue de l'Epeule, qui, ainsi que nous l'avons relaté, avait été impliqué dans une affaire de recel de malfaiteur, nous prie de dire qu'il a fait l'objet d'un non-lieu, décision prise par M. Lyon, juge d'instruction à Lille.

VIEUX TRAVAILLEURS ROUBAISIENS DU F. S. T. — Visite médicale mardi, à 14 h. 30.

COLIS DE VETEMENTS AUX TRAVAILLEURS EN ALLEMAGNE. — Par suite de nouvelles dispositions concernant l'envoi des colis de vêtements aux travailleurs en Allemagne, les familles ont intérêt à s'adresser pour tous renseignements au F.S.T., 41, rue Pierre-Motte (1er étage).

LE SECRÉTARIAT DES FAMILLES, 17, rue des Champs, est désormais ouvert tous les jours, de 13 h. 30 à 17 h. 30. Renseignements sur toutes les lois sociales et ouvrières. Facilités accordées aux mariages d'indigents, etc...

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES (Section du Fourvent). — Pour les adhérents à jour de la cotisation de 1944, mardi 4, distribution de semoule de maïs chez M. Robert Boudry, 18, rue de la Briqueterie, à Croix, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. : 1 fr. 50 la ration de 150 gr. par personne au foyer et 300 gr. pour les prisonniers. Se munir de la carte rouge.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR (127me section). — Recette dimanche 9, de 10 à 12 h., café de l'Hippodrome, boulevard Gambetta.

M. Maillot, officier de paix, est promu commandant de gardiens de la paix à Maubeuge

Nous apprenons que M. Louis Maillot, officier de paix, vient d'être promu commandant de gardiens de la paix de 4me classe au corps urbain de Maubeuge. Originaire de Paris, lieutenant de réserve d'artillerie, M. L. Maillot a participé à la guerre de 1939-40, où notamment à la campagne de Belgique. Sa belle conduite et sa bravoure lui valurent la croix de guerre. Après les hostilités, il entra à l'école de police de Versailles comme candidat au grade d'officier principal de police ; il en sortit, au début de mai 1942 et fut mis à la disposition de M. le préfet du Nord qui l'affecta à Tourcoing où il débuta en mai 1942. M. Louis Maillot avait quitté notre ville le 1er octobre dernier pour accomplir un nouveau stage à l'école de police. Par son amabilité, il avait su gagner la sympathie de tous ses concitoyens. Nous lui adressons nos vives félicitations pour l'avancement dont il est l'objet.

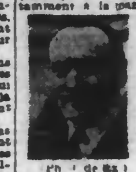

(Ph. J. de Rx.)

LE LOIS D'ASSISTANCE. — Par application des dispositions des lois sur l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables indigents, etc., les listes des personnes admises ou rejetées par la commission cantonale de Tourcoing-sud, seront déposées au secrétariat de la mairie pendant un délai de vingt jours qui prendra fin le 23 janvier 1944. Jusqu'à l'expiration de ce délai, les réclamations écrites et adressées au préfet du Nord seront reçues au secrétariat de la mairie, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h., sauf le dimanche et le samedi après-midi.

RONCQ

Départ de Mlle Sanse, assistante sociale

C'est avec regret que nos concitoyens ont appris le départ de Mlle Madeleine Sanse, qui depuis sept ans remplissait les fonctions d'infirmière de l'inspection départementale de l'assistance publique, détachée à Roncq. Mlle Sanse est nommée à un poste important au service départemental, à Lille. Durant son passage dans notre commune, elle se dépense sans compter à la consultation de nourrissons et à l'inspection médicale des écoles. D'une très grande serviabilité, elle multipliait ses démarches en faveur des familles et de nombreux indigents dont le dernier sociétaire évoque avec émotion toute l'importance.

M. J. Sa.

gnement des guichets, ne permet pas de souponner les somptuosités de la salle des mariages et des salons de réception de ce château devenu maintenant communal.

Les futures époux, qui attendent l'arrivée du maire, peuvent à loisir laisser errer leurs regards autour du salon, que la cérémonie qui va se dérouler rend encore plus impressionnant. L'ensemble offre un aspect luxueux de dorures, de guirlandes, de peintures, avec cette impression de préciosité, cette harmonie dans les tons, qui créent l'illusion d'un parfum de pour dre de ris et de bergamotes. Il ne serait pas autrement surprenant de voir entrer le magistrat municipal, chaussé d'escarpins à boucles, en culotte de soie, gilet et habit brodés et perruque blanche.

On remarque d'abord trois tapisseries d'Aubusson, signées Bonaventure, qui représentent des pastorales de Watteau. Il est dommage que les plus petites aient pâli sous l'action du soleil, mais la plus grande a conservé sa richesse de coloris. Brebis rubanes, crinolines, douceur des contours et des visages... c'est charmant. Quatre dessus de portes s'adornent de portraits de dames qu'encadrent des amours ailés. Le reste : parquet, cheminée de marbre aux appliques de bronze ciselé et doré, boiseries murales, enguirlandées, donnent une allure grand siècle à ce salon. Le plafond est signé Ruel : dans un ciel suavement traduit voguent des personnages allégoriques, parmi lesquels on reconnaît la Fortune, le Travail, les Arts. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer : de l'exécution du dessin, de l'harmonie des couleurs ou de l'effet décoratif.

Nous traversons le petit salon Louis XVI, décoré aussi par Ruel, pour accéder à l'ancienne salle à manger, dont les panneaux, peints sur cuir de Cordoue, attirent le regard. Ici, la boiserie règne. Murs, portes — celles-ci en noyer sur leur face externe, en chêne sur l'autre — et plafonds en sont revêtus.

Les dessus de portes cintrés, les encadrements de panneaux, de la toile du plafond et de la cheminée sont sculptés en plein chêne. Dans de cadre, on a donné une importance toute spéciale à la cheminée haute et massive. Le motif central représente un socle flanqué de deux robustes amours. C'est ensuite une harmonie de guirlandes en chêne et des motifs décoratifs, tels, par exemple, les deux faces grimaçantes de lions. Elle est surmontée par le sujet principal : des peintures sur cuir figurant des scènes de chasse.

Nous voyons une Diane chasseresse, assise au pied d'un arbre, tenant en main son arc détendu ; elle caresse de l'autre main une biche couchée à ses pieds, près d'un carquois. Parmi les autres peintures, on distingue encore l'hallali débout pour lequel l'auteur a eu tirer un heureux parti des cors qu'il employa pour traduire à la fois un coucher de soleil et le feuillage automnal.

Mais, nous lui préférons la scène du sanglier. Assise dans sa bauge, la bête est inquiète et farouche, quoiqu'elle semble ignorer encore la proximité des chiens. Ses yeux, seuls visibles dans la masse sombre du poil, reflètent une sauvage résolution. Un chien tout proche hésite...

Enfin, le peintre Gustave Toudouze a célébré, en une toile de plafond, le triomphe de Diane. Majestueusement assise sur un trône de nuages, la déesse se laisse couronner par la Renommée ; du gibier, percé de flèches, des amours ailés et chasseurs, et une femme, remarquable par la richesse des satins et des velours qui la drapent, composent le tableau. Pour animer ce décor, il ne manque que des convives guêtrés de cuir, rassemblés autour d'une table bien garnie, et des chiens allongés auprès du foyer... au lieu des masques à gaz qui l'encombrent actuellement.

La valeur de ces œuvres n'est pas imaginaire, puisqu'un expert autorisé estima qu'elle était supérieure à la somme totale déboursée par la ville lorsqu'elle fit l'acquisition de la propriété en 1926.

A. L.

Les souhaits du nouvel an à la mairie

Lundi, le personnel municipal a présenté ses vœux de bonne année à son chef, M. Carpentier. Puis, sous la conduite de celui-ci, il se rendit au bureau de l'administration où M. Carpentier, en son nom et au nom de ses collègues, offrit ses souhaits à MM. Vandenesa, président du comité de guerre, et Priau, vice-président. Il retraça l'activité des différents services et confirma l'assurance de leur entier dévouement. Tour à tour, MM. Vandenesa et Priau remercièrent et félicitèrent le personnel pour son bon travail ; ils ajoutèrent leurs souhaits de bonheur pour chaque foyer et un prompt retour de la paix.

Au cours de cette manifestation, M. Ferrey, commissaire de police, exprima la parfaite entente qui régnait entre son personnel et l'administration municipale.

COMBUSTIBLE A BON MARCHÉ. — Un local sis 1, rue Vauban, et appartenant à M. Victor Vandenbroucke, 4, rue du Crétinier, à Roncq, avait été provisoirement clôturé par une grand'porte en bois. Jeudi, à 16 h., le propriétaire a constaté que cette porte lui avait été dérobée.

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — Assemblée dimanche 9, à 15 h., au Café Saint-Pierre, place de la Liberté, sous la présidence de M. Joseph Lecoeur. A 14 h. 45, ouverture du bureau et échanges des feuillets de présence 1943.

SONORA, la marque de Radio de réputation mondiale, offre à ses agents et amis ses vœux les plus sincères pour l'année 1944 et leur rappelle qu'en dépit des circonstances il est toujours à même de répondre rapidement aux demandes d'entretien et de réparation.

La paix revienne et SONORA RADIO toujours en tête de la qualité sûre vous offrir avec toutes les améliorations techniques dues au progrès, le poste parfait que vous attendez de lui.

Sonora
RADIO
5, rue de la Mairie, PUTEAUX

WASQUEHAL

Mort de M. F. Martin, ancien combattant de 1870, doyen de la population

Nous apprenons la mort de M. Ferdinand Martin, survenue dans la soirée du Nouvel An. Le défunt, bien connu de la population, était l'un des derniers survivants de la guerre de 1870.

Né à Marcq-en-Barœul, le 16 septembre 1849, il habitait Wasquehal depuis près de 60 ans et y jouissait de l'estime et de la considération générales.

Le « vieux Dinand » — comme on l'appelait — avait jadis été cafetier à l'estaminet de la Distillerie, Pensionnaire des Petits Ménages du Centre, il était venu habiter, lors de la guerre, chez son beau-fils M. Jules Bouthes, 66, rue de Marcq, où il est décédé vendredi soir après une courte maladie.

M. Martin était membre et fondateur de la « Prétorienne des anciens combattants du Centre ». Ses funérailles auront lieu mercredi à 9 h., en l'église Saint-Nicolas.

Les membres de la section des anciens combattants du Centre et du Cagneau sont priés d'assister aux funérailles de leur doyen.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement des allocations militaires et des délégations familiales des travailleurs civils du mois de décembre, à la recette municipale, 12, rue Ferrer, mardi 4, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

SECOURS NATIONAL. — Plus de permanence le mardi. Les autres jours, une personne délégée se trouvera au local, place Gambetta, de 14 à 18 h. 30.

INDEMNITÉS POUR LOGEMENT DE TROUPES. — Les demandes d'indemnité pour logement de troup